

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE DE L'ENTREPRENARAIT FEMININ
ET DE LA MICRO FINANCE**

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**SECONDE RENCONTRE SUR LE SUIVI DES
ENGAGEMENTS DU GROUPE CONSULTATIF
AVEC LES PARTENAIRES AU
DEVELOPPEMENT**

Mardi 1^{er} Avril 2008

Présentation : Monsieur Ousmane KA

La rencontre sur le suivi de l'état d'avancement des mesures et des engagements pris par le Gouvernement lors du Groupe consultatif tenu à Paris les 03 et 04 octobre 2007, devrait permettre de respecter une des recommandations fortes issues dudit groupe, à savoir **l'instauration d'un dialogue structuré, approfondi et permanent** entre le Gouvernement et ses partenaires autour de **questions stratégiques**.

Dans l'ensemble, 29 mesures et engagements ont été ciblés.

- ✚ **Sur les 29 mesures, 12 concernent l'Axe 1 la Création de richesse et la Stratégie de Croissance Accélérée** dont **06** portent essentiellement sur le **redéploiement du secteur de l'énergie** avec un programme d'investissement de **520 Milliards de FCFA** pour renforcer les capacités de production de la SENELEC.

Dans ce cadre la mise en œuvre de la Stratégie Accélérée de Croissance Economique (SCA) devrait permettre, suite à l'effectivité des engagements n° 01 et 12 relatifs à **l'adoption de la Loi d'orientation sur la SCA** le 08 janvier 2008 et à la poursuite de **l'Accroissement du cadre macro-économique**, une amélioration sensible de la position extérieure du Sénégal et du taux de croissance économique à plus de 7% nécessaire **pour réduire de moitié l'incidence** de la pauvreté à l'horizon 2015.

- ✚ **Sur 29 les mesures et engagements, 06 concernent directement notre département.** Il s'agit de :

- **Engagement n° 13 : « Poursuite de la mise en œuvre des mécanismes de protection sociale contre les chocs exogènes, les risques et catastrophes**

Le Groupe de travail de l'Axe 3 présidé par votre Ministère à travers la CSOPLCP, a effectivement constaté l'effectivité des mesures enregistrées à cet effet, avec la signature du décret portant **création de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes**, de même que la finalisation des textes relatifs au **Programme de Protection Sociale du secteur informel urbain et des groupes vulnérables** à travers des programmes spécifiques en cours de formulation comme le PAREP2. Dans cette perspective, un programme **sur « le cash transfert » aux familles démunies, sous forme d'appuis financiers ciblés pour l'éducation des enfants** pourrait être initié par notre département en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale.

- **Engagement n° 20 : Suivi du Plan d'Action de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide**

Nous avons eu effectivement à participer à l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration, tenu les 24 et 25 janvier 2008 ainsi qu'au lancement de **l'Enquête 2008**.

Ledit atelier a constaté la faiblesse de la communication sur les enjeux de la Déclaration au niveau des Ministères sectoriels de même que la lenteur dans la systématisation des appuis budgétaires pour accompagner les Cadres de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme.

➤ **Engagement n° 23 : Renforcement du dispositif de suivi évaluation de la Matrice des mesures et du Programmes d'Action Prioritaire du DSRP2**

Les informations indiquées sur l'état d'avancement sont conformes. En effet, depuis le 11 février 2008, les groupes de travail se réunissent régulièrement pour faire le point des mesures envisagées.

S'agissant du Groupe de travail 3 que je préside, les Termes de référence des 3 consultants devant l'appuyer ont été validés et les sélections opérées avec l'appui du PNUD et de l'UNICEF.

Un atelier de mise à niveau et d'élaboration du Plan d'Action du Groupe de Travail devrait se tenir **les 08 et 09 Avril 2008**.

➤ **Engagement n° 24 : Amélioration du processus d'allocation des ressources budgétaires en vue de mieux cibler les priorités et de renforcer davantage la cohérence entre le budget et notre stratégie de réduction de la pauvreté.**

Des efforts importants ont été faits à cet effet par le Gouvernement, mais on note **une lenteur dans la mobilisation des engagements financiers** des partenaires extérieurs en faveur de notre secteur.

En effet, le financement de la 2^{ème} phase du PLCP-BAD tarde à être mobilisé. La mission de formulation tarde à démarrer et si des dispositions ne sont pas prises, le projet risque de ne voir le jour qu'en 2009 et de plomber ainsi le taux d'investissement du secteur et subséquemment le niveau d'impact du DSRP2.

De plus même si **le financement de la 2^{ème} phase du PAREP** est acquis grâce **aux efforts financiers de la Coopération Luxembourgeoise (4.875.000 \$ US)**, l'investissement attendu risque d'être comptabilisé au titre du Ministère de l'Economie et des Finances si le cadrage institutionnel proposé par le PNUD échappe au MFEFME.

Il faudra donc s'attendre à des niveaux d'investissements inférieurs à ceux enregistrés par l'évaluation du DSRP1 en 2003, d'autant que le PNDL tarde encore à poursuivre les acquis de l'ex AFDS qui avait des capacités d'interventions rapides

avec une enveloppe financière de plus de 23 Milliards de F CFA ainsi que des perspectives de doublement de son budget.

- **Engagement n° 25 : Organisation de revues périodiques sur la mise en œuvre du DSRP.**

Nous participons régulièrement aux réunions périodiques des groupes de travail. Nos différentes structures sont représentées aux 04 groupes de travail mis en place à cet effet.

- **Engagement n° 27 : prise en compte de la problématique Genre dans les Politiques et stratégies sectorielles.**

Le document préparatoire constate effectivement les avancées enregistrées à cet effet. Il conviendrait cependant de mentionner la finalisation du **Projet de décret portant création de l'Observatoire National des Droits de la Femme (ONDF)** initié par le Ministère de la Famille de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance et la nécessité de mobiliser les partenaires au développement par **le financement de la mise en œuvre du Plan d'action de la SNEEG.**

- ✚ **Sur les 29 mesures et engagements**, 06 pourraient être considérés comme transversaux à savoir les procédures de passation de Marchés (n° 14, 15, 16 et 17), les Réformes budgétaires (n° 18) et les Arrangements cadre des appuis budgétaires (n° 19) ainsi que la prise en compte des questions environnementales dans les politiques sectorielles (n° 26).

Pour les premiers cas, notre département a eu à élaborer et déposer son **Plan de passation des Marchés**, tandis que pour les seconds, notre secteur bénéficie déjà d'un **CDSMT en cours de réajustement** avec comme perspective **une inclusion dans l'Arrangement Cadre relatif aux Appuis Budgétaires (ACAB).**

S'agissant de l'engagement n° 26 sa prise en compte a été systématisée dans nos différents projets et programmes de lutte contre la pauvreté et fait partie des critères d'évaluation.

- ✚ **Sur les 29 mesures et engagements**, 02 concernent le **renforcement de la décentralisation (n°28) et l'Accélération du processus de reconstruction et de relance des activités de la Casamance (n° 29).**

Nous constatons l'effectivité des acquis enregistrés à ce niveau

En résumé, on notera que le Gouvernement a pris d'importants engagements souvent stratégiques et contraignants alors que, les partenaires au développement n'ont pas véritablement changé dans leurs stratégies de formulation et de programmation de leurs assistances financières à notre pays. En dépit de leur adhésion à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, ils continuent d'observer et de renforcer leurs propres normes et procédures.